

SAINT-MAURICE

INFO

JUN
2021

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

20 ET 27 JUIN 2021





LUNDI 7 ET MARDI 8 JUIN

Opération propreté – Panoramis

JEUDI 10 JUIN

Ouverture des inscriptions au Challenge citoyen

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 JUIN

Opération propreté - Plateau

SAMEDI 12 JUIN

Fête de l'environnement

par le Conseil Municipal des Enfants - Bords de Marne

DIMANCHE 13 JUIN

Stands caritatifs au marché

VENDREDI 18 JUIN

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 à 11h30

Stèle du Général de Gaulle à Charenton

DIMANCHES 20 ET 27 JUIN

Élections régionales et départementales

LUNDI 21 JUIN

Fête de la musique de 19h30 à 21h30

MERCREDI 30 JUIN

Conseil municipal à 19h

JEUDI 1^{ER} ET VENDREDI 2 JUILLET

Opération propreté – Pont

LUNDI 5 ET MARDI 6 JUILLET

Opération propreté – Montgolfier

LUNDI 12 ET MARDI 13 JUILLET

Opération propreté – Gendarmerie

AGENDA

Instants 4

Ça fait l'actu 6

Grand angle 8

Focus 10

Culture 14

Environnement 15

Portrait 17

Tribunes 18

Pharmacies 19

État civil 19

SAINT-MAURICE INFO

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice.
55 rue du M^e Leclerc – Saint-Maurice
01 45 18 82 10

www.ville-saint-maurice.com

Directeur de la publication : Maire de Saint-Maurice :
Igor Semo

Rédaction/Coordination : Service de la communication –
Dominique Contensoux – Cécile Gailhac.

Maquette : Élise Cordeau.

Photographes : Adobe Stock –
Service Communication – JP Le Nai.

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution.

Nombre d'exemplaires : 8 600.



www.ville-saint-maurice.com

<https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>

<http://www.facebook.com/VilledSaintMaurice>

Inscription au système d'alerte par SMS sur le site de la Ville. Système gratuit d'alerte SMS destiné à vous informer directement en cas d'évènement majeur. **Ne s'inscrire qu'une seule fois.**

Application mobile gratuite sur les stores.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

EXCEPTIONNELLEMENT, CE NUMÉRO DU SAINT-MAURICE INFO NE COMPORTERA PAS D'ÉDITORIAL DU MAIRE DANS LE RESPECT DES RÈGLES DE CAMPAGNE ÉLECTORALE.

20 ET 27 JUIN 2021 – VOTER : UN DROIT ET UN DEVOIR

2 SCRUTINS, 2 BUREAUX ET LA MÊME EXIGENCE DE SÉCURITÉ POUR TOUS

Les 2 élections, régionales et départementales, se dérouleront dans les bureaux habituels (à l'exception du bureau n°5 – Roger Revet qui mobilisera les deux préaux au lieu d'un seul). Ceux-ci seront organisés pour pouvoir accueillir 2 urnes et 2 tables d'émargements bien distinctes. **Dans le cadre de la pandémie, des mesures de distanciation (pas plus de 3 électeurs par bureau présents au même moment, port du masque obligatoire) et du matériel sanitaire (gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes, parois plexiglas) seront systématiquement mis en place.**

Une signalétique spécifique sera également prévue pour matérialiser le circuit de chaque électeur. Il faut, en effet, éviter que des bulletins de vote des départementales soient insérés dans l'urne des régionales, et vice versa.

Par avance, merci de votre compréhension.



POUR POUVOIR VOTER

Comme pour chaque scrutin, vous devrez impérativement présenter un document prouvant votre identité (CNI, passeport, carte vitale avec photographie, etc.). Munissez-vous également de votre carte d'électeur : elle facilite la vérification de votre inscription sur les listes d'émargements.

Prenez également votre propre stylo. Si vous n'en disposez pas sur vous au moment du vote, des stylos désinfectés après chaque utilisateur seront disponibles.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Samedi 8 mai, le Maire, la municipalité et les associations d'anciens combattants ont déposé une gerbe place Charles de Gaulle, avant de se réunir avec leurs homologues charentonnais au Monument aux morts de Charenton pour commémorer l'Armistice du 8 mai 1945 et rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Le sénateur Christian Cambon et le député Michel Herbillon ont également assisté à la cérémonie. En comité restreint conformément aux mesures sanitaires, cette dernière a été accompagnée par des membres de la fanfare de la Musique de la Police Nationale et par un élève du Conservatoire Navarra qui a chanté La Marseillaise.



DISTRIBUTION DE MUGUET AUX SENIORS

Krystina Béhêtre, maire adjointe en charge des solidarités et des seniors, s'est rendue à la Résidence de Presles pour distribuer du muguet aux résidents. Christine Saint-Cloud, directrice de l'établissement, Christine Arnould, directrice des solidarités et Sandrine Kadoche, chargée de l'animation pour le 3^e âge, se sont jointes à elle pour distribuer les clochettes porte-bonheur. Tous les résidents des 4 maisons de retraite de la ville ont reçu ce sympathique présent.



PROJET DANSE À LA MATERNELLE DELACROIX



« Pas à pas, mots à mots, je danse », l'ensemble des élèves de grande section de l'école maternelle Delacroix participe depuis le mois de janvier à un projet d'expression corporelle. Les séances de danse ont lieu tous les lundis après-midi, au sein de l'école, en présence d'une danseuse chorégraphe, Émilie Carayol. Cette action spécifique à l'école est possible grâce à une dotation financière obtenue par l'équipe pédagogique dans le cadre des projets artistiques de l'Éducation Nationale. Bravo aux enseignantes et à la chorégraphe pour ces merveilleux moments offerts aux enfants !

INSTANTS

Au retour des vacances, les tests salivaires ont débuté dans les écoles de la ville pour renforcer le dépistage de la Covid-19 et rompre au plus vite les chaînes de contamination. Les enfants récoltent leur salive dans des flacons qui sont analysés et les résultats sont envoyés directement aux parents qui ont préalablement rempli un formulaire d'accord. Philippe Bourdajaud, 1^{er} maire adjoint en charge de la vie scolaire, et Hélène Coupé, maire adjointe chargée de la citoyenneté, accompagnés par Sevgi Esen, inspectrice de l'Éducation nationale, ont été accueillis par Isabelle Verdier, directrice de l'école du Centre George Guyon, afin d'observer le déroulement des opérations. Notons que les enfants s'y prêtent de bonne humeur ! Suite à des résultats positifs, certaines classes ont fermé pour respecter la quarantaine en vigueur.



TESTS SALIVAIRES DANS LES ÉCOLES

CHRISTIAN CAMBON et l'aide au développement



Le Sénat vient d'adopter à la quasi-unanimité la loi réformant l'aide au développement. Une victoire pour Christian Cambon qui, dans toutes ses fonctions, se bat depuis des années pour y parvenir.

Qu'il s'agisse du centre Bétania et de ses centaines d'enfants à Ankasina (Madagascar) comme Maire de Saint-Maurice, ou de développer l'accès à l'eau dans des pays qui en sont privés, en Afrique notamment – en sa qualité de vice-président du SEDIF, Christian Cambon a toujours considéré que l'aide au développement était un devoir et un enjeu stratégique.

Ancien rapporteur des crédits de l'aide au développement, il s'est mobilisé pour convaincre le Sénat de réformer profondément cette aide qui, à l'horizon 2022, s'élèvera à 0,55% du Revenu National Brut. Une aide qui sera concentrée sur 19 pays les plus pauvres du monde avec quelques priorités simples : nourrir, soigner, former, tout en faisant la promotion des valeurs à laquelle notre pays est attaché.

Cette aide concentrée sur des objectifs venant à l'appui des efforts diplomatiques de la France – en particulier dans le Sahel, sera plus efficace, mieux contrôlée et ambitieuse dans les moyens financiers qu'elle entend à terme mobiliser. «Combattre l'extrême pauvreté, c'est éviter que le radicalisme ne se développe», a-t-il déclaré.

Comme l'a souligné Christian Cambon à l'issue du débat, « la France sait être généreuse et agir concrètement pour la paix et l'entente entre les peuples ».

VENTES CARITATIVES au marché



Dimanche 13 juin, le Conseil Municipal des Enfants et les membres de l'association Mahola tiendront un stand au marché Émile Bertrand.

Retrouvez les membres de la commission solidarité du CME sur leur stand au marché ! Vente de produits divers, porte-clefs, jeux de société, au profit des enfants des Hôpitaux de Saint-Maurice, collecte de vêtements d'enfants et de vaisselles (pas de puériculture) pour les familles démunies du Togo. **L'association Mahola vous proposera un plat africain**, le Tiep, un ragoût de poulet épicé à base de riz et de légumes afin de récolter des fonds pour financer la prochaine mission médicale pour les enfants du Cameroun. N'hésitez pas à venir découvrir ce plat délicieux ! En achetant une barquette de Tiep à 7€, vous participez à la création d'un village à Youpwe, au soutien à trois orphelinats et au projet de construction d'un dispensaire. Dans la structure éphémère, les bénévoles reçoivent entre 100 et 200 personnes par jour, en majorité des femmes et des enfants. **Plus d'information sur l'ONG sur : <http://maholahealth.org/>**

JEUNESSE

SERVICE CIVIQUE pouvoir être utile



Le Service Civique permet aux 16 à 25 ans* de s'engager dans une mission d'intérêt général tout en étant rémunérés et aux associations d'être aidées dans leurs actions. Explications.

Les missions effectuées par les jeunes sont le fruit de la mobilisation de l'ensemble des volontaires, tuteurs et organismes agréés. Ils leur permettent de s'engager pour l'intérêt général, de répondre à leur désir d'agir et d'être utile. C'est également un moyen d'acquérir une expérience, de développer des compétences, de découvrir des secteurs d'activité et de mettre le pied à l'étrier ! Depuis le début de la crise sanitaire, le Service Civique s'est adapté face aux besoins accrus ou révélés par la pandémie. Les missions portent prioritairement sur la continuité pédagogique, la lutte contre l'isolement des personnes âgées ou la santé. 100 000 missions supplémentaires seront créées d'ici fin 2021. Associations, obtenez l'agrément et proposez des missions aux jeunes de notre ville ! *élargi à 30 ans en cas de handicap. **En savoir plus :** <https://www.service-civique.gouv.fr/>

PARTICIPATION CITOYENNE

3^E ÉDITION DU Challenge citoyen



Vous avez un projet pour animer votre quartier ? Profitez de cet appel aux initiatives citoyennes pour faire connaître la vôtre. Devenez acteur de votre ville !

Ce challenge a pour but d'améliorer le vivre ensemble, de créer du lien social et de développer la solidarité entre les habitants. Opération recyclage, jardinage, bricolage, troc, garde partagée, handicap, solidarité, toutes les idées sont les bienvenues.

Ce concours s'adresse à tous les Mauritiens, seuls ou en collectif, âgés d'au moins 18 ans proposant une action concrète. La Ville accompagnera les lauréats (soutiens financier et technique) dans la réalisation de leur projet.

Inscriptions du 10 juin au 30 septembre 2021 en ligne ou auprès de la Direction de la Famille et du Jumelage. Présélection début octobre, présentation au jury début novembre et publication des résultats fin décembre. Retrouvez les lauréats des dernières éditions sur le site de la ville rubrique Loisirs.

VIE ASSOCIATIVE

CONCOURS d'écriture



Vous avez toujours eu envie de vous lancer dans l'écriture ou vous êtes déjà chevronné ? Alors à vos plumes !

L'Association Générale des Familles et l'Association Les Amis de Georges Guyon, architecte, organisent un concours de nouvelles sur le thème « Frissons ». Écrivez une nouvelle « frissonnante », de style fantastique ou policier, dont l'héroïne est une femme et dont l'action se passe sur 24h et à Saint-Maurice. Les nouvelles sélectionnées seront lues et/ou publiées lors d'un événement organisé dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes en novembre prochain.

Envoyez ou déposez vos nouvelles avant le 30 juin 2021 à l'Hôtel de Ville à l'attention de l'AGF ou par mail à agfsaintmaurice@hotmail.fr avec vos coordonnées (nom prénom adresse) et votre catégorie d'âge (enfant, adolescent, adulte). Longueur maximum du texte : 3 pages A4. **Concours réservé aux habitants de Saint-Maurice, enfants et adultes.**

DÉPARTEMENT, RÉGION : voter en pleine connaissance de cause

L'organisation territoriale des collectivités locales repose sur un principe : à chacune ses compétences spécifiques. Pour vous y retrouver et comprendre les enjeux des scrutins des 20 et 27 juin, voici un vade-mecum du rôle du conseil départemental et du conseil régional.



LA RÉGION

Officiellement créées en 1972, les régions ont connu une forte montée en puissance, en terme de compétences comme de moyens, à l'occasion des 1^{ères} lois de décentralisation en 1982. Regroupant plusieurs départements (8 en Île-de-France), elles ont connu en 2016 un vaste mouvement de réorganisation. De 22, elles ne sont plus que 13. La région Île-de-France est aujourd'hui gérée par un conseil constitué de 209 élus. En 2021, le budget de la région Île-de-France s'équilibre à 1,9 milliard € en fonctionnement et à 2,6 milliards € en investissement. Les compétences essentielles de notre région, qui mobilisent plus de 10 000 agents (dont 8 500 pour la dimension scolaire) sont :

- **La construction et le fonctionnement des 465 lycées franciliens** (y compris la restauration), accueillant plus de 520 000 élèves, ainsi que la faculté de participer au financement d'établissements d'enseignement supérieur.
- **La construction et l'entretien des équipements sportifs nécessaires aux besoins des lycées.** Des subventions aux associations sportives peuvent également être apportées.
- **L'organisation des transports de voyageurs** : métro, RER, lignes de bus, etc. Près de 41 millions de déplacements sont effectués chaque jour par les Franciliens.
- **La formation et l'insertion professionnelles, en particulier des jeunes.** La région joue un rôle important en matière d'apprentissage : elle soutient aujourd'hui les CFA (2 à Saint-Maurice) à la fois dans leur fonctionnement et leurs investissements.
- **Le développement économique.**
- **L'aménagement du territoire, notamment au travers de l'élaboration de schémas régionaux** (développement durable, plan de déplacement...), de contrats de plan État-Région (pour la réalisation de travaux relatifs à de grandes infrastructures comme les routes, autoroutes, ouvrages, etc.).
- **La gestion des 4 parcs naturels** régionaux et de 12 réserves naturelles.

LE DÉPARTEMENT

Après la commune, le département, né de la Révolution, est une des plus anciennes circonscriptions administratives françaises. Son périmètre – sauf en Île-de-France – n'a pas évolué. Ses compétences, si. Elles sont aujourd'hui exercées par le conseil départemental. **Composé de 25 cantons et de 50 élus (à parité obligatoire)**, il gère, en Val-de-Marne, un budget de 1,4 milliard € en fonctionnement et 377 millions € en investissement. Ses missions essentielles, définies par la loi et mises en œuvre par 8 000 agents, sont :

- **La prise en charge des prestations de l'aide sociale légale** comme le RSA, l'APA (personnes âgées), la prestation de compensation du handicap, etc.
- **La construction, l'entretien et le fonctionnement des 105 collèges publics du Val-de-Marne** (y compris la restauration). Il peut aussi participer aux dépenses de fonctionnement des établissements privés du second degré sous contrat.
- **Le contrôle des établissements ou des structures accueillant les enfants de moins de 6 ans** (crèches, haltes garderies, assistants maternels, centre de loisirs, etc.). Le département du Val-de-Marne a construit et gère 77 crèches départementales. Il a également en charge 72 centres de PMI.
- **La construction et l'entretien des équipements sportifs** nécessaires aux besoins des collèges. Il peut également subventionner les associations sportives.
- **La gestion des réseaux de voies départementales et l'assistance aux communes** ou à leurs groupements sur les questions d'assainissement.
- **La gestion d'un certain nombre de parcs départementaux.**

PROCURATIONS : MODE D'EMPLOI

Si vous n'êtes pas à Saint-Maurice les 20 et/ou 27 juin prochains vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales de la commune. 3 possibilités s'offrent à vous :

- **Utiliser le téléservice (service-public.fr)**
- **Imprimer le formulaire disponible sur internet (Cerfa n° 14952*02) et le renseigner**
- **Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal).**

Quel que soit votre choix, vous devrez ensuite aller en personne à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal avec un justificatif d'identité et soit l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne, soit le Cerfa. Cette procuration doit être établie suffisamment tôt pour que la Mairie en soit officiellement avisée. **À titre exceptionnel, chaque électeur peut se voir attribuer deux mandats au lieu d'un seul.**

Pour tout renseignement, appelez le service des élections : 01 45 18 80 39



LISTE DES BUREAUX DE VOTE - OUVERTS DE 8H À 20H

Bureau de vote n°1 : bureau centralisateur - Espace Delacroix 27 rue du Maréchal Leclerc

Bureau de vote n°2 : Espace Sportif « Le Verseau » 30 bis rue du Maréchal Leclerc

Bureau de vote n°3 : École maternelle du Plateau (préau) 4 rue des Sureaux

Bureau de vote n°4 : École maternelle du Plateau (réfectoire) 4 rue des Sureaux

Bureau de vote n°5 : École primaire Roger Revet (préau + réfectoire) - 5bis rue Eugène Delacroix

Bureau de vote n°6 : Résidence de Presles 41 avenue du chemin de Presles

Bureau de vote n°7 : École maternelle de Gravelle (préau) 2 place Montgolfier

Bureau de vote n°8 : École primaire de Gravelle (réfectoire) 2 place Montgolfier

Bureau de vote n°9 : École maternelle de Gravelle (centre de loisirs) 2 place Montgolfier



POLICE MUNICIPALE : le point sur son action

Le recrutement progressif de nouveaux agents, en remplacement des mutations intervenues, permet à la Police municipale de mieux faire face à ses nombreuses missions. Même si Saint-Maurice demeure une des villes les plus sûres du Val-de-Marne, elle n'est pas exempte de problèmes, ponctuels ou récurrents, qui nécessitent l'intervention de la Police. En voici quelques exemples.

DE L'UTILITÉ DE LA VIDÉOPROTECTION

Trois incidents récents ont pu être réglés avec l'aide des caméras de vidéoprotection. Le premier concerne le quartier Montgolfier où plusieurs individus, sur leur scooter, organisaient des « rodéos » sources de nuisances sonores et de dangers pour eux-mêmes comme pour les riverains. Identifiés, ils seront convoqués ainsi que leurs parents en mairie. D'autres scooters, en provenance de Joinville, sont en cours d'identification. Peine encourue pour ce délit : 15 000 € d'amende et 1 an de prison en cas de récidive. Quartier du Pont, des passants et les équipes de la voirie, dont l'atelier est situé à côté de la crèche Delacroix, ont été victimes de plaisantins qui leur jetaient des cailloux depuis la place du cadran. Là encore, les caméras ont permis d'identifier les auteurs de troubles. Même identification à l'occasion d'une rixe entre adolescents.

Pour mémoire, dans un passé plus ancien, le braquage de la bijouterie, à Montgolfier, avait abouti à l'incarcération de ses auteurs, identifiés grâce à la caméra installée par la ville.

RAPPEL ! La vidéoprotection est très réglementée. Seule une autorité judiciaire peut faire la demande d'extraction des images enregistrées à la suite d'un dépôt de plainte ou d'une décision de justice. D'où la nécessité pour les victimes de déposer systématiquement des plaintes.

FLAGRANT DÉLIT

Deux exemples d'arrestations survenues grâce, d'une part, au sang-froid des commerçants concernés, d'autre part, à l'intervention rapide de la Police municipale et nationale. Le premier concerne un salon de coiffure sur le Plateau : un individu s'y est présenté et a exigé la caisse. Avec le concours d'une cliente, la responsable a réussi à le retenir suffisamment pour que les policiers, prévenus, puissent intervenir d'urgence. Le second se déroule dans la pharmacie du quartier du Pont : deux individus s'y rendent coupables de grivèlerie. La pharmacienne bloque la sortie et appelle la police qui les arrête.

UN PARTENARIAT FONCTIONNEL

Dans le cadre d'un différend de voisinage qui dégénère dans le quartier Montgolfier, la Police nationale est intervenue en force. La Police



municipale, non seulement, a contrôlé l'accès à la rue concernée, mais elle a aussi sécurisé écoles et crèches du secteur. Une répartition des tâches qui renforce l'efficacité du dispositif.

STATIONNEMENT DES 2 ROUES MOTORISÉS

Le code de la route interdit le stationnement des 2 roues motorisés sur le trottoir : il peut s'avérer gênant, voire dangereux pour les piétons. La Police municipale, au cours des dernières semaines, a procédé à 42 verbalisations. Par ailleurs, il leur est interdit d'occuper une place de stationnement

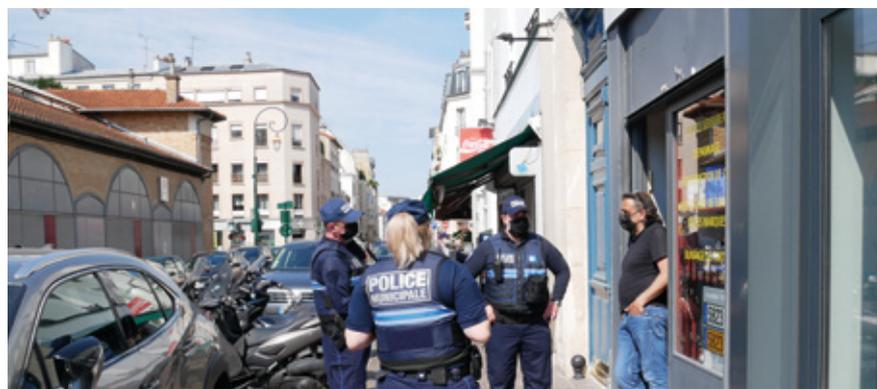
payante, même en acquittant le prix. Des emplacements qui leur sont réservés existent et, s'il s'avère que leur nombre est insuffisant, la ville en installera d'autres.

CONTRÔLES DE VITESSE : ATTENTION !

Dotée d'un matériel plus moderne, la Police municipale va intensifier ses contrôles. Rue du Maréchal Leclerc,



par exemple, 50 véhicules ont ainsi été contrôlés. Une dizaine a fait l'objet d'une admonestation, leur vitesse étant trop peu supérieure à la limite pour faire l'objet d'une contravention.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En partenariat avec le commissariat de Charenton, la Police municipale relance cette opération qui vise à surveiller les logements des Mauritiens partis en congés. Il vous suffit de vous faire connaître auprès de la Police municipale, de remplir le formulaire disponible sur le site de la ville ou directement au poste. La Police municipale organisera ensuite ses rondes en conséquence.

BIENTÔT UNE PERMANENCE EN MAIRIE ANNEXE

La Police municipale hors les murs : c'est le souhait du Maire qui, par-delà l'ilotage dans les quartiers, a décidé d'ouvrir à la rentrée, dès que les effectifs le permettront, une permanence hebdomadaire en mairie annexe, rue Fragonard. Les modalités pratiques vous seront communiquées ultérieurement.

INVENTAIRE

Parmi les autres interventions, signalons l'assistance à une jeune fille suicidaire, la mise à disposition de la justice d'un étranger en situation irrégulière, des constats de logements indignes, une procédure contre le déversement d'hydrocarbure dans la Marne, etc.

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE, PLUS DE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

À partir du 1^{er} juillet, et jusqu'au 31 août, les horaires de la Police municipale évoluent. Du lundi au vendredi, les policiers municipaux seront disponibles de 8h30 à 22h30. Après 22h30, vous devrez appeler le commissariat de Charenton-le-Pont (01 43 53 61 20) ou le 17.

À compter du 1^{er} octobre, et pendant la période « hivernale », les policiers municipaux seront déployés sur d'autres tranches horaires. Cette réorganisation est rendue possible par le recrutement et l'entrée en fonction des effectifs nécessaires. À ce jour, la Police municipale, en dehors du Directeur de la sécurité publique, Lionel Bruent, compte 5 policiers assermentés et 3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP). 2 autres policiers municipaux viendront compléter les effectifs dans le courant de l'été. Un de ces ASVP sera affecté, comme annoncé dans un précédent Saint-Maurice Info, à l'exploitation des images du Centre de Surveillance Urbaine auxquelles sont reliées les caméras de vidéoprotection.

**Hôtel de Police municipale
47 rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice**



08000 94410

PRÉVENTION

MOUSTIQUE TIGRE, soyons vigilants !



Les beaux jours reviennent et, avec eux, les moustiques. Depuis quelques années, le moustique tigre est présent et actif en Île-de-France. Ensemble essayons d'enrayer sa propagation.

Aedes albopictus, moustique tropical invasif, plus connu sous le nom de moustique tigre, est silencieux et pique plutôt le jour. De petite taille, il mesure moins de 0,5 centimètre et porte des rayures noires et blanches. Pour le combattre, ne laissez pas d'eau stagnante, videz ou retournez les coupelles sous les pots de fleurs par exemple ! Vous pensez en avoir vu un ? Signalez-le ! Ensemble, participons à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant de compléter les actions mises en place. Pour signaler sa présence aux autorités sanitaires, il faut disposer d'une photo ou d'un moustique dans un état permettant son identification.

Un portail est dédié à ce signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

TERRITOIRE

COLLECTE des bio déchets



Deux collecteurs de bio déchets sont disponibles au Marché Émile Bertrand les mardis, vendredis et dimanches de 7h à 13h et au 14 rue Paul Verlaine les mardis et vendredis de 8h à 14h. Faisons le point sur les derniers chiffres.

- 522 bio seaux distribués aux Mauritiens
- 4215 kg collectés sur le marché*
- 1971 kg (dont 600 kg issus de l'apport volontaire des habitants du quartier) à l'école de Gravelle. Bravo à vous ! Les 600 kg collectés représentent 60 m³ de bio gaz !*

* au 1^{er} trimestre 2021

Les bio déchets sont des déchets organiques issus de ressources naturelles végétales ou animales. Ils sont constitués principalement des déchets de cuisine et des déchets verts du jardin. **Attention, il ne faut pas mettre de sacs plastiques dans le conteneur !** Pour obtenir un bio-seau : contactez le Territoire au 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr, à la mairie ou au marché certains dimanches.

PROPRETÉ

GRAND NETTOYAGE des quartiers



Dans le cadre du plan propreté, la Ville organise une nouvelle opération de grand nettoyage des quartiers : Panoramis les 7 et 8 juin, Plateau les 10 et 11 juin, Pont les 1^{er} et 2 juillet, Montgolfier et Gendarmerie en juillet.

Comme pour chaque opération, tous les moyens humains et matériels de la ville seront mobilisés. Les équipes municipales de la voirie et des espaces verts nettoieront de manière approfondie les trottoirs et chaussées, enlèveront les tags et graffitis, entretiendront les végétaux... Tout sera passé soigneusement en revue. Les « grands nettoyages de quartier » sont des actions-chocs qui contribuent à maintenir un cadre de vie agréable.

En maintenant la ville propre par des gestes simples (jeter ses papiers à la poubelle et ramasser les déjections canines), vous respectez le travail des agents et contribuez à maintenir un cadre de vie agréable.

Renseignements 01 45 18 80 13

SORTIE SENIORS

JOURNÉE à Villers-sur-Mer



Le service Animations seniors vous propose de vous emmener passer une journée au bord de la mer en Normandie le mardi 20 juillet.

Le temps est venu de se retrouver et de reprendre les sorties seniors ! Venez profiter d'une journée libre dans la jolie petite commune normande de Villers-sur-Mer dans le Calvados. Première ville française abordée par le Méridien de Greenwich, l'élégante cité balnéaire vous propose de jolies promenades et une plage abritée des vents dominants.

Le déjeuner est libre, vous pouvez apporter votre pique-nique ou choisir de vous restaurer sur place. Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire pendant tout le trajet en autocar et que la sortie se fera dans le respect des règles sanitaires.

Renseignements et inscriptions auprès de Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.

Départ du car à partir de 7h30 aux arrêts du circuit habituel.

ASSOCIATION

MARCHE NORDIQUE sur ordonnance !



C'est nouveau ! Dans le cadre du dispositif Prescri'forme mis en place en Île-de-France, Nordique Saint-Maurice est maintenant habilitée à recevoir des patients munis d'une ordonnance sport-santé .

Avec une animatrice formée avec le Comité départemental olympique et sportif du Val-de-Marne, l'association est maintenant habilitée à recevoir des personnes auxquelles leur médecin traitant a prescrit une activité physique sur ordonnance. Ce dispositif vise à favoriser le développement de l'activité physique et s'adresse aux personnes souffrant de différentes pathologies : diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires, etc. Il est néanmoins nécessaire de s'assurer que la marche nordique est possible (menée à 4,5 km/h sur 4 à 6 km).

Un échange avec l'animatrice, suivi d'une séance d'essai, permettra de définir si cette pratique est compatible avec votre état de santé.

Renseignements et inscriptions : <https://nordique-saint-maurice.fr/>

SPORTS

LE COUPLE SCHWARTZ prend sa retraite



Après plus de 37 ans à la mairie de Saint-Maurice dont de nombreuses années à la tête du service municipal des sports, Fadella et Gérard Schwartz ont pris une retraite bien méritée.

Le COSEC était leur maison, au sens propre comme au figuré. Ils ont vu la création des équipements sportifs du quartier Montgolfier prendre la place du quartier Pirelli, la construction de l'espace du Verseau, puis la création du parcours sportif. Toujours fidèles au poste, les Mauritiens se souviendront des spectacles et des trophées organisés pour la joie des familles.

« Je tiens à rendre publiquement hommage au couple Schwartz, que j'ai eu l'honneur de marier, et qui a fait du centre sportif une composante de l'âme de Saint-Maurice ! Ils ont su transmettre, avec les éducateurs sportifs, les nobles valeurs de travail, de respect et de solidarité. Un bel héritage à entretenir dans la perspective de la grande rénovation du COSEC pour 4 millions d'euros en 2022 et 2023 ! » Igor Semo

SAINT-MAURICE fête la Musique !

Pour la renaissance de la Fête de la Musique, retrouvons-nous dans nos quartiers pour partager le plaisir de la musique autour de :

- Frédéric Longbois, demi-finaliste de The Voice
- La violoniste Eve-Marie Bodet
- Frexo, jeune artiste mauritien
- Naylinz, jeune artiste produite dans le Label de Black M - OVTP music
- des élèves et des professeurs du conservatoire
- et tous les musiciens amateurs qui le souhaitent, inscrits préalablement auprès de la ville

Sites et horaires détaillés bientôt dans votre boîte à lettres !



EXPOSITION FEMMES D'EXCEPTION à Saint-Maurice



Redécouvrez l'exposition sur les femmes d'exception qui, partout dans le monde, y compris à Saint-Maurice, ont accompli des choses exceptionnelles, mais pas toujours valorisées. Certaines sont entrées dans la postérité mais beaucoup sont restées méconnues ou ont été oubliées.

Pour la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes et pour l'égalité femmes/hommes, le service Archives-documentation et Hélène Coupé, maire-adjointe en charge de cette délégation, avaient préparé une exposition numérique. Devant son succès, une version a été imprimée et exposée par le Territoire Paris Est Marne&Bois à l'initiative du Maire en charge du droit des femmes au sein du Territoire. L'exposition est visible actuellement au collège et prochainement à l'Hôtel de ville.

Également toujours disponible sur le site de la ville rubrique « patrimoine ».

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS fête l'environnement !



À l'occasion de la Semaine du développement durable, les enfants du CME vous donnent rendez-vous le samedi 12 juin de 14h à 17h sur les bords de Marne.

PROGRAMME

14h/15h : opération nettoyage des bords de Marne en deux équipes. Une au départ de la mairie et l'autre au départ du square Belmondo. Équipement fourni mais nous vous conseillons d'apporter vos gants.

15h/16h30 : stands autour de l'environnement

- De la poubelle à l'objet d'art : atelier recyclage créatif pour les enfants, organisé par le CME. Créations artistiques à partir d'objets voués à la poubelle (bouchons, bouteilles, papiers...).
- Exposition des projets du CME sur le développement durable autour du recyclage, de l'écologie et des espèces en voie de disparition.
- Tri sélectif et recyclage avec l'Association Teckel Doux Sans Foyer. N'hésitez pas à apporter vos capsules, gourdes de compotes, stylo, etc..., ils seront recyclés au profit des petits chiens.
- Les Happy Culteurs vous proposeront une ruche pédagogique, des visites guidées du rucher et une vente de miel mauritien.
- Stand téléphonie : rapportez vos portables usagés afin qu'ils soient recyclés !

16h30 : goûter champêtre



Les membres de la commission environnement préparant la journée de fête.

EXPOSITION DES DESSINS
ET REMISE DES PRIX DU CONCOURS
POUR LES 4/12 ANS PAR L'ASSOCIATION
GÉNÉRALE DES FAMILLES,

« J'IMAGINE MA COUR
DE RÉCRÉ... », À 15H30 DANS LE
PAVILLON DES BORDS DE MARNE.





MAYLIE GUITTEAUD, créatrice de mode

La jeune créatrice d'entreprise mauritienne vient de lancer son site internet pour vendre en ligne ses créations sous la marque May'G.

Après des études d'arts graphiques et de styliste modéliste, cette passionnée de dessin et de couture a créé sa microentreprise en octobre 2020. Depuis le mois de mai, son site internet May'G, permet une meilleure visibilité de son offre : prêt-à-porter, créations personnalisées sur mesure, service de retouches et conseils de style. Vous pouvez également la suivre sur les réseaux sociaux et retrouver ses créations sur Etsy et Adiemarket. La jeune femme a sollicité la Ville pour l'épauler. « Je tiens à remercier le Service Emploi de Saint-Maurice qui m'a beaucoup soutenu et aidé dans mes démarches pour la création de mon entreprise pendant un an et demi. » **En savoir plus :** <https://www.mayg.fr/>



UN FOOD-TRUCK THAÏ au marché Émile Bertrand

Venez découvrir la vraie street food thaï et profiter des saveurs de la Thaïlande !

Dans leur camion, les chefs Pakorn et Prasit, accompagnés de Paul et Julie, vous proposent de la cuisine thaïlandaise authentique, sans gluten, faite maison et à la minute devant vous tous les jours de marché rue Edmond Nocard. Pour un encas ou pour des plats à emporter, venez déguster leurs beignets de feuille de brique à la châtaigne d'eau et aux crevettes, le curry vert ou rouge au lait de coco, les traditionnelles brochettes de poulet au curry, ou plus classiques, les délicieux phad thaï, pâtes de riz sautées au wok agrémentées de divers parfums. **Commandes et renseignements au 07 82 03 88 76 ou par mail wannmaythai88@gmail.com. Retrouvez-les sur leur page facebook Wanmaythai Foodtruck**



TERRASSES : un avant-goût de liberté retrouvée

Depuis le 19 mai, à la faveur d'une nouvelle phase de déconfinement, plusieurs terrasses éphémères ont été installées par les bars et restaurants de Saint-Maurice.

La Ville, par-delà les autorisations provisoires qui ont été accordées, a souhaité donner un coup de pouce supplémentaire à ces commerces. Ces terrasses éphémères bénéficieront, en effet, d'une gratuité vis-à-vis de la redevance d'occupation du domaine public jusqu'à la fin août. À chacun, en particulier les riverains, de retrouver le plaisir de s'attarder à ces terrasses tout en respectant son environnement. N'oubliez pas non plus les précautions sanitaires !

À noter que la région propose aux cafetiers et aux restaurateurs une aide exceptionnelle de 1 000 € maximum pour la réalisation de ces terrasses. **Renseignements sur www.iledefrance.fr**

PORTRAIT

SAMIRA BEN EL MOULOUDI

La passion
de l'animation

La directrice du centre de loisirs de l'école maternelle Gravelle a conçu un jeu de société pour aider à la formation des animateurs. Rencontre.

Arrivée à Saint-Maurice en 2004 comme animatrice, elle est devenue directrice adjointe du centre de loisirs de la maternelle du Centre puis a pris la direction du centre de loisirs de Gravelle et des Sureaux puis de nouveau celui de Gravelle depuis 2017.

Hypnothérapeute dans une autre vie, Samira Ben El Mouloudi est jury pour la Ligue de l'enseignement et valide des Brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Cette double casquette de formatrice et de directrice de centre de loisirs lui a donné

l'idée de créer un outil de formation ludique autour des réglementations. Faire apprendre les décrets, les instructions, les responsabilités ou encore les règles de sorties aux futurs animateurs par le jeu. Jouer permet de mieux retenir, d'engager la conversation et d'échanger entre les participants.

Après plusieurs mois de conception, c'est la rencontre avec Gilles Arki, un papa de l'école, imprimeur, venu offrir du papier au centre, qui lui a permis de réaliser ce projet. Le jeu a donc pu prendre vie en étant édité à 8

exemplaires pour le moment, ce qu'un éditeur de jeux n'aurait pas pu faire.

Aujourd'hui, Samira utilise le jeu avec son équipe avant les vacances scolaires pour réviser ensemble les multiples réglementations qui régissent leur profession. Elle espère faire adopter cet outil ludique par d'autres collectivités et par la Ligue de l'enseignement puis, à plus long terme, le commercialiser. La jeune femme a d'autres projets pour le centre de loisirs et d'autres créations, comme un jeu de cartes. Souhaitons-lui beaucoup de réussite !

« Saint-Maurice est ma ville de cœur. J'y ai eu ma fille, j'ai pu y trouver ma place. On m'a permis de progresser grâce à l'écoute et la confiance qu'on m'a accordées. Grâce à cette confiance, on peut faire de belles choses. »

En raison des échéances électorales, la majorité municipale ne publiera pas de tribune ce mois-ci.

Pour un Forum Mauricien des Métiers (F2M) !

Les sorties de crise réussies impliquent davantage de solidarité et le lancement d'initiatives porteuses de solutions locales. D'un côté, une jeunesse qui se cherche professionnellement dès le stage de 3^e, des adultes en recherche d'emploi ou désireux de reconversion. De l'autre, des habitants en exercice ou retraités du secteur privé et public, commerçants, artisans, professions libérales ou indépendants qui sont de formidables exemples d'une richesse professionnelle pour témoigner de leur expérience respective ! Parallèlement à la tenue du forum annuel des associations de la ville, voire élargi à d'autres villes, ce forum des métiers s'articulerait au travers de sessions de présentation thématique et de « speed dating » animés par des habitants volontaires. De belles rencontres intergénérationnelles, sources d'opportunités voire d'éclosion de vocations ! Enfin, redonner confiance dans tout parcours de formation pour une vie professionnelle qui n'est pas systématiquement linéaire.



Patrick Grange
Conseiller municipal
Saint Maurice, nouvel élan !
mvsm94410@gmail.com

Départementales et régionales : des enjeux forts.

Les 20 et 27 juin, se tiendront deux élections repoussées suite à la crise sanitaire : les départementales et les régionales. L'influence de leurs résultats sur le cadre de vie, le développement et l'économie locale ne doit pas être ignorée. Le département, dont l'action sociale est la vocation prioritaire, est aussi au premier plan dans les domaines de l'éducation, de la culture ou de l'équipement. La région est un fer de lance pour le développement économique, les transports et l'aménagement du territoire. Beaucoup de projets municipaux ne peuvent se mener sans leur concours. Ces élections qui peuvent être l'objet d'une plus grande abstention qu'aux municipales sont pourtant essentielles. Des enjeux forts seront posés comme le développement de l'est parisien, celui des transports - et leur gratuité pour les jeunes - mais aussi la culture, le logement, l'environnement ou l'égalité femmes-hommes. Il importe, à cette occasion, que chacun exprime ses choix d'avenir pour notre vie locale.



Jean Loiseau
Conseiller municipal,
Groupe Saint-Maurice en commun
stmaurice.encommun@gmail.com

PERMANENCES

de la Municipalité

Permanences via le portail citoyen.

de votre Député

La prochaine permanence de **Michel Herbillon** à Saint-Maurice se tiendra le **lundi 14 juin à 18h**.



CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 30 juin à 19 h - Salle du Conseil
avec retransmission en direct.

06/06

PHARMACIE DES DEUX COMMUNES

46 avenue de Lattre de Tassigny
à Saint-Maurice
01 43 68 20 33

13/06

PHARMACIE MONDOT

2 rue du Général Leclerc
à Charenton
01 43 68 03 97

20/06

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14 rue Victor Hugo
à Charenton
01 43 76 62 32

27/06

GRANDE PHARMACIE DE SAINT MAURICE

7 rue du Maréchal Leclerc
à Saint-Maurice
01 43 96 44 93

04/07

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis rue de Paris
à Charenton
01 43 68 00 38

PHAR MACIES

URGENCES MÉDICALES

Le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe **SAMI** : appelez le 15.

Horaires : du lundi au vendredi de 20 h à 24 h, le samedi de 14 h à 24 h et le dimanche et les jours fériés de 8 h à 24 h. 14 rue du Val d'Osne – Saint-Maurice

ÉTAT CIVIL

Naissances

Ghaly BEN LASSOUED – Eliott FRESNE GERHARD – Tom KERLOGOT – Amir BENAMRANE – Noah JOURNO – Nahyl DOUIOUI – Amine CHERIFI DERAOUI – Léonard LIBERT – Alex BOTNARI – Anna TRUONG – Roxane TRUONG – Émy DANJOU – Noa HAZIZA – Alek REMILI

épouse MITON – Marie-Louise JAMOT divorcée LEMAITRE – Françoise PORTIER épouse DEVILLE – Jacques CHOISNET – Hélène SZLACHTER veuve BEHAR – Francis ROUTIER

Mariages

Sylvain MARUANI et Coralie BEN SOUSSAN – Ruben DAHAN et Clara OHAYON

Pacs

Rozenn LE VAVASSEUR BAUDRY et Ronan CHABERT

Décès

Arlette LAINÉ épouse LELIÈVRE – Colette VERGIER épouse CHOISNET – Zina SADAOUI épouse MAHIOUZ – Marcelle LEJART

DON DU SANG

Venez donner votre sang au Verseau mardi **29 juin de 14h à 19h**, prise de rdv en ligne sur le site de la ville.

SQUARE DU VAL D'OSNE

Le square pour enfants sera fermé au public la semaine du 7 au 11 juin pour une rénovation complète des sols souples. Ces travaux doivent être réalisés aux beaux jours car il faut des conditions climatiques favorables pour appliquer ce type de revêtement. Merci de votre compréhension.

PERMANENCES CIDFF

Permanences du Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles à la mairie les 9, 16, 23 et 30 juin. Entretiens, gratuits et confidentiels, assurés par une juriste tous les mercredis après-midi sur rendez-vous au **01 45 18 82 10**.

HORAIRE D'ÉTÉ DES MÉDIATHÈQUES

Delacroix - 06.07 au 28/08 inclus : mardi : 13h-19h / mercredi : 10h-18h / vendredi : 13h-18h **Montgolfier** - juillet : mercredi 14h-18h / samedi : 10h-13h. Fermée en août.



QUARTIER D'ÉTÉ

Place
Montgolfier

du 3 au 9 juillet 2021

*Animations gratuites pour les enfants : voiturettes
électriques, segways et gyropodes, quinquette...
Retrouvez le programme complet sur le site de la Ville !*

